

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2019

Administration générale

1. La séance a été ouverte à 20 h en l'absence des conseillers Jacques Frappier, Mario Lessard, André St-Louis et présence de deux (2) personnes du public.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre et celui de la séance d'ajournement du 18 septembre ont été adoptés à l'unanimité.
4. Un relevé de la correspondance reçue depuis la dernière réunion a été déposé.
5. Les comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'**approuver le calendrier 2020 des séances ordinaires du Conseil.**
7. Il a été résolu de tenir **Le Brunch du Citoyen** le 8 décembre 2019 aux mêmes conditions que les années antérieures.
8. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à soumettre à *Bibliothèque et Archives nationale du Québec* la **révision du calendrier de conservation de la documentation municipale.**
9. Le maire a informé l'assistance que le nouveau rôle d'évaluation est semblable au précédent à quelque 50 000 \$ près.

Sécurité publique

10. Il a été résolu à l'unanimité de **reconduire pour les trois prochaines années l'entente avec la Croix-Rouge pour les interventions d'urgence** au coût de 258,23 \$ pour l'année 2019.
11. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, a informé le public que la SQ tiendra une soirée d'information destinée aux élus municipaux à Saint-Paulin le 15 octobre.

Transport

12. Après le dépôt des rapports des soumissions correspondants, il a été résolu à l'unanimité d'**accorder le contrat pour le déneigement de la caserne de pompiers à Ferme Normand Bergeron enr.** au montant de 8 000 \$, taxes en sus, pour les cinq prochaines années et **celui pour le déneigement du Centre multiservice Réal-U.-Guimond à Ferme du Canton SENC** au montant de 17 400 \$, taxes en sus, pour les trois prochaines années.
13. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, a informé le public :

- que la *Corporation de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé* fête ses 15 ans;
- que l'installation de bornes électriques dans la MRC, dont une à la Caisse de Saint-Paulin, va bon train;
- que le ministère des Transports a décidé de ne plus collaborer au déneigement des trottoirs comme il le faisait jusqu'à maintenant.

Hygiène du milieu

14. Il a été résolu à l'unanimité **d'accepter le dépôt du bilan annuel d'inspection de la qualité de l'eau potable de la Municipalité** qui est encore une fois très positif.
15. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, n'avait pas d'information à transmettre au public.

Santé et bien-être des citoyens

16. Il a été résolu à l'unanimité **d'allouer à Moisson Mauricie / Centre-du-Québec une subvention** de 940,80 \$ pour l'aider à financer le secours alimentaire dans la région dont bénéficient plusieurs familles de Saint-Paulin.
17. En l'absence du conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, le maire a informé le public
- que le projet déposé par la Municipalité dans le cadre du programme de soutien à la saine alimentation a dû être ajusté;
 - que *La Grande marche de Saint-Léon-le-Grand* de 7 km, encouragée par *Le Grand défi Pierre Lavoie*, se tiendra le 20 octobre prochain.

Aménagement, urbanisme et zonage

18. Aucun dossier pour décision.
19. En l'absence du conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, le maire a informé le public que la plantation d'arbres par la SADC et l'OBVRLY sur un terrain municipal du chemin de la Belle-Montagne, se tiendra le 8 octobre prochain.

Culture, loisirs et sports

20. Il a été résolu à l'unanimité **d'autoriser la tenue du défilé de Noël organisé par l'O.T.J dans des rues de Saint-Paulin le 30 novembre prochain.**

21. Il a été résolu à l'unanimité de **désigner M. Jacques Frappier et Mme Louise Boucher pour représenter la Municipalité** auprès du *Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.*.
22. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, étant absent, aucune information particulière n'a été transmise au public.

Autres sujets

23. À la parole au public, M. Michel Péloquin est intervenu sur plusieurs éléments :
- il a signalé que les réparations sur sa propriété, suite aux travaux de prolongement des services au secteur du Lac-Bergeron, n'ont pas encore été faites;
 - il a demandé que le barrage du poste soit réparé pour mieux contrôler le niveau d'eau l'été. Du coup, il a signalé la détérioration des berges de la rivière du Loup dans le secteur et les travaux d'empierrement réalisés par certains citoyens;
 - il a signalé que le pavage de la rue Laflèche et d'une partie de la Grande Ligne réalisé par le ministère des Transports n'a pas tenu compte de travaux nécessaires à exécuter sur certains ponceaux du secteur.
24. Par vote unanime, à 20 h 20, **la séance a été levée.**